

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'enbène pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. E. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Eparçons-nous du sel, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la semaine : Exil des enfants, sous la direction des RR. Pères Jésuites, en France.—Enlèvement des Crucifix dans les écoles en France.—La règle à suivre dans le choix des lectures; la bonne et la mauvaise presse; faisons-nous les propagateurs dévoués de la presse honnête et religieuse, nous tenant en garde contre les propagateurs de la presse impie et immorale en ne lui accordant pas notre encouragement, soit en achetant ses livres, soit en lisant ses journaux.—Nécrologie: Lady Langevin, née Maria-Justine Tétu, décédée à Québec le 29 octobre dernier, à l'âge de 49 ans.

Cultures Agricoles : Culture du blé. (Suite).—Soins à donner au blé pendant sa végétation.—Le rigolage.—Le roulage.—Ses poudratou du blé.—Le hersage.—Récolte du blé.

Sujets divers :—Liste des prix accordés à l'Exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Liste des prix accordés à l'Exposition du Cercle agricole St-Isidore établi à St-Agapit de Beauvillage.—Labour d'automne.—Le pillage chez les abeilles.—La chaux comme moyen d'activer la végétation des arbres fruitiers.

Choses et autres : Commerce du bétail provenant du Saguenay.—Prix des produits de la ferme.—Ce qu'était en 1872 une ville comptant aujourd'hui 7,000 Ames.

Recettes : Cheval pris des épaules.—Obstruction du lait chez une vache.—Crovasse aux mamelons de la vache.

A nos abonnés retardataires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puisque pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offerts pour le beurre, les pommes de terre, les légumes et les grains sont assez élevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'en réjouir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette en moyen de le continuer sans avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptons comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vous a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la *Gazette des Campagnes*: nous en hiver, serait une grande injustice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

REVUE DE LA SEMAINE

L'exil des enfants.—Un triste départ vient d'avoir lieu à la gare du Nord, à Paris, par le train de Londres. Deux cents enfants s'embarquaient pour l'exil!

C'étaient les élèves des PP. Jésuites de Cantorbéry, qui allaient retrouver sur la terre étrangère les maîtres que la France a chassés. C'est en pays protestant qu'ils doivent recevoir l'éducation catholique, qui en fera des hommes de cœur et de bons citoyens.

Enlèvement des crucifix.—A Toulouse, le maire s'est fait accompagner d'agents de police, de menuisiers et de charpentiers pour appréhender le corps du Christ dans les écoles. Il a fait irruption dans les classes, et livré l'image de Dieu aux menuisiers et aux charpentiers. Cette exécution brutale du divin Crucifix ressemble à celle qu'avait pratiquée M. Hérold à Paris, lorsqu'il fit jeter dans un ignoble tombereau les membres épars de l'Homme Dieu.

A Nancy, on a procédé plus hypocritement. On a décroché les crucifix pendant les vacances, sous prétexte de nettoyer les salles d'école, et on n'a pas remplacés les emblèmes religieux.

Il faut cependant remarquer que dans cette ville plusieurs institutrices et institutrices, même laïques, ont fait dire la prière comme par le passé et continuent à enseigner le catéchisme.

Il y a quelque temps, M. Papillon, professeur dans une des écoles communales du Havre, avait, à la suite d'une souscription faite parmi ses élèves, doté sa classe d'un crucifix.

L'autorité l'a fait enlever; mais, comme le professeur avait manifesté son mécontentement et même celui de ses élèves, on vient de l'envoyer à Hermanville, commune près de Dieppe, où il y a 300 habitants au plus.

A Harfleur, l'autorité se trouve dans l'embarras. Elle a bien pu se faire enlever les crucifix des écoles; mais, dans une de ces écoles, données à la commune par Mme B..., les croix ont été peintes sur

mêmes des classes, de telle sorte qu'on n'a pu les enlever.

Il va falloir, pour accomplir le vandalisme républicain, badigeonner entièrement les classes en question.

La règle des lectures.—Nous vivons à une époque où, par suite des développements de la presse, la lecture est devenue un besoin si perpétuel et une habitude si répandue qu'elle exerce sur la plupart des hommes une influence prédominante. Il est donc important pour nous de connaître la règle à suivre dans le choix de nos lectures.

Au risque d'étonner beaucoup ceux qui pensent que la règle suprême en cette matière est de n'en avoir aucune, et sans oublier que c'est au directeur de conscience d'examiner et de résoudre les cas particuliers, nous voudrions montrer d'une manière générale, en suivant la voix tracée par N. S. P. le Pape dans sa récente encyclique aux évêques d'Italie, que notre devoir est, en premier lieu, de ne point nous permettre de mauvaises lectures; et, en second lieu, de nous appliquer à faire de bonnes lectures.

"Ceux qui poursuivent l'Eglise d'une haine implacable, dit Léon XIII, ont pour habitude d'engager le combat par la voie de la presse et d'en user comme d'une arme puissante de destruction. De là, ce déluge de mauvais livres; de là, ces journaux dominés par un esprit de désordre et d'iniquité, dont les attaques violentes ne sont contenues ni par les prescriptions de combattre avec soin l'influence d'un mal si grave, et qui prend de jour en jour une extension plus grande. Par des remontrances sérieuses et par des conseils pressants, il faut déterminer les fidèles à se tenir sur leurs gardes, et à observer très religieusement dans la lecture un choix prudent."

Trop de chrétiens, en effet, oublient qu'ils sont obligés de faire les mauvais écrits comme les mauvaises compagnies, et il n'est pas rare de rencontrer, même dans les bibliothèques de familles honorables, un certain nombre de livres ou de publications qui mettent en danger la foi et les mœurs. Si, à côté de ces productions malsaines, vous voyez apparaître des ouvrages plus dignes de figurer en un tel lieu, vous ne serez pas longtemps sans vous apercevoir qu'ils sont délaissés à leur place d'honneur et qu'ils n'obtiennent pas la préférence des lecteurs.

— Mais ces livres ne me font aucun mauvais effet: je ne me souviens même plus de ce que j'ai lu. Telle est l'excuse ordinaire par laquelle les chrétiens inconscients prétendent justifier leur témérité.—Vraiment! répondit-on un jour à l'un d'eux; mais pourriez-vous bien me dire ce que vous avez mangé il y a quelques jours?—Oh! je ne m'en souviens plus.—Et cependant cela vous a nourri.

Ainsi les mauvaises lectures, lorsqu'elles ne produisent pas de crises immédiates, agissent à la manière de ces aliments pernicieux, de ces poisons légers qui détruisent peu à peu la santé et qui agissent sourdement mais sûrement jusqu'à ce qu'ils aient produit la mort.

Vous dites que votre foi ne court aucun danger, malgré les sophismes élégants ou les attaques passionnées que vous prenez plaisir à parcourir chaque jour dans votre journal ou votre revue. Ne serait-ce point parce que votre foi n'a plus cette vigueur et intégrité

qui rendent le vrai croyant profondément sensible à tous les outrages adressés à sa religion!

Vous assurez que les peintures les plus risquées de vos romans n'excitent en votre âme aucune impression fâcheuse. Serait-ce parce que vous avez déjà ému en vous ce sentiment de pudeur qui est la gloire et la sauvegarde des cœurs purs, parce que vous devenez à votre insu de plus en plus semblable aux tristes héros dont vous suivez si attentivement les exploits?

De nombreux exemples, dont les tribunaux ont plus d'une fois eu à s'occuper, démontrent que ces soupçons ne sont pas injustes, et que les mauvaises lectures produiront tôt ou tard leurs funestes résultats.

C'est donc pour nous un devoir rigoureux, à moins d'une nécessité et d'une autorisation spéciales, de ne jamais lire ni garder aucun écrit capable de nuire soit à nous-mêmes, soit à ceux qui nous entourent.

Pour accomplir ce devoir, il est indispensable de prendre le goût des bonnes lectures, et de s'habituer à donner aux écrivains honnêtes l'attention et l'argent qu'on prodigue si follement aux apôtres de l'erreur ou du vice. Qu'on ne croie pas se condamner ainsi à rester un esprit étroit, à se renfermer dans un cercle très borné d'études monotones et peu attrayantes. Celui qui ferait sérieusement une semblable objection, n'aurait pas la moindre idée des richesses immenses que lui offre la saine littérature. Est-ce que saint Paul ouvrait un horizon trop restreint aux premiers chrétiens, lorsqu'il leur traçait ce beau programme d'études et par conséquent de lectures: "Frères, tout ce qui est vrai, tout ce qui est chaste, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui est édifiant, tout ce qui fortifie la vertu et relève le devoir: voilà ce qui doit être l'objet de vos pensées." (*Phil. iv, 8.*)—Est-ce que ce programme n'est pas réalisé, avec autant de variété que d'abondance, dans les bons écrits accumulés depuis tant de siècles et publiés encore chaque jour? Oh! soyons donc plus fiers de cet incomparable patrimoine, et n'allons pas attribuer aux impies le monopole du génie. Sachons d'abord estimer et goûter l'Ecriture Sainte qui réunit tous les genres de beauté et d'intérêt, et dont saint Jérôme disait: "Tout ce que nous lisons dans les livres divins est lumière et splendeur, même quand on s'arrête à la surface; mais c'est au fond, dans la moelle, que sont cachées les grandes douceurs."

Il suffit ensuite de rappeler aux chrétiens intelligents que les Pères de l'Eglise nous ont laissé des œuvres innombrables, admirées par les critiques les plus hostiles à leur doctrine; que nos grands classiques français du dix-septième siècle sont pour la plupart profondément religieux; que notre temps, comme les autres âges de l'Eglise, a vu toute une floraison de livres bien capables de faire honneur à notre foi et de continuer les traditions du génie chrétien; que la bonne presse stimulée par les encouragements de nos premiers pasteurs, ne cesse de lutter contre le torrent dévastateur de la presse impie, et de mettre à notre disposition, sous toutes les formes possibles, ce que notre curiosité serait tentée de chercher ailleurs à l'exception du fruit défendu que nous ne devons pas même désirer. Quelle folle serait donc la nôtre, si

nous allons entretenir les succès de ceux que nous devons combattre, si nous accordions les subsides que nous refusons ou que nous mesurons avec parcimonie aux défenseurs de notre cause!

Plaise à Dieu que tous les fidèles ouvrent enfin les yeux sur un si étrange abus, et qu'ils écoutent le pressant appel du Souverain-Pontife.

" S'ils désirent sincèrement, dit Léon XIII, que les affaires religieuses et politiques soient florissantes, défendues par des écrivains de talent, qu'ils s'emploient à soutenir par leur libéralité ces œuvres de la presse et du talent, et que chacun y contribue dans la mesure de sa fortune. Il est, en effet, de toute nécessité qu'une assistance de cette nature soit prêtée à ceux qui se dévouent aux travaux de la presse, parce que sans cela tous leurs efforts ne peuvent avoir aucun résultat, ou ne produisent que des fruits médiocres et incertains. "

N'achetons donc et ne lisons que de bons livres, que de bons journaux; et, non contents de nourrir dans notre âme de ce que la saine littérature a de plus pur et de plus fortifiant, faisons-nous, selon la limite de nos forces et de notre influence, les ennemis irréconciliables de la presse impie et immorale, les propagateurs dévoués de la presse honnête et religieuse. — *Annales Catholiques.*

Nécrologie.

LADY LANGEVIN, NÉE MARIA-JUSTINE TÊTU

C'est avec une profonde douleur que nous annonçons à nos lecteurs la mort, arrivée dimanche, le 29 octobre au soir, de Lady Langevin, épouse bien-aimée de l'Honorable Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics pour la Puissance du Canada.

Lady Langevin appartenait à la famille de Charles Têtu, écrivain, seigneur de la Rivière Ouelle, et était alliée à plusieurs familles françaises distinguées. Elle était âgée de 49 ans.

Les pauvres de Québec viennent de faire une perte bien sensible par la mort de Lady Langevin. Les Sœurs du Bon Pasteur et les Sœurs de la Charité recevaient des marques constantes de son inépuisable charité. Elle jouit maintenant d'un repos et d'une gloire mérités par tant de bienfaits et de vertus.

Ceux qu'elle a assistés et secourus ne seront pas abandonnés. En quittant la terre, cet ange de charité a laissé des héritiers de son zèle, de ses sacrifices et de sa charité. eux aussi continueront le bien commencé et feront sécher les larmes de jeunes orphelins qui aujourd'hui déplorent la perte de celle qui ne tarissait en charité à leur égard et dont ils aimaient à proclamer la tendresse et les soins; de celle qui soulageait les besoins des pauvres; qui répandait partout, ainsi qu'une rosée, les bienfaits de son inépuisable charité, puisqu'elle respectait en eux les membres souffrants de Jésus Christ, se dévouant avec zèle au soulagement de ces infortunés.

Les funérailles de Lady Langevin ont eu lieu aujourd'hui à la Basilique Notre-Dame de Québec, et ses restes mortels ont été inhumés à la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les sympathies les plus sincères du pays sont acquises à l'Honorable Sir Hector Langevin et à sa famille dans le malheur qui les frappe.

Nous nous permettons de publier ici quelques extraits d'une nécrologie tracée de la main d'un jeune écrivain, qui nous feront connaître les précieuses qualités de Lady Langevin :

Avant que la tombe entr'ouverte de Lady Langevin ne fermée, nous sentons le besoin de nous incliner devant la vie qui vient de s'éteindre, et de faire un éloge simple et vrai, comme notre douleur, de la noble femme que la mort vient d'enlever à l'affection des siens. Lady Langevin occupait dans la société une place assez grande pour que sa perte prenne les proportions d'un don public. Cette place, elle la devait, non pas tant au rang éminent dans lequel la Providence l'avait élevée, qu'aux qualités et aux vertus dont elle avait donné le constant exemple.

Compagne d'un homme politique dont la glorieuse carrière appartient à l'histoire de notre pays, sa vie intime devait nécessairement se ressentir des agitations du Forum et des luttes du Parlement. Elle partagea avec joie de son illustre époux la bonne comme la mauvaise fortune. Toujours vaillante et dévouée, elle sut résister à la double épreuve de la défaite et du triomphe. C'est à cette marque qu'on reconnaît les natures d'élite.

Le foyer la vit pratiquer les plus admirables vertus de l'épouse et de la mère, consacrer à son mari un dévouement et une affection sans bornes, prodigier à ses enfants toutes les tendresses d'un cœur d'où la bonté semblait couler de source, toutes les sollicitudes d'une âme dont le bien était le but suprême et l'unique passion. Enfin, le sanctuaire connut les effusions de sa piété, et le logis de l'indigent ses bienfaits.

Dieu avait voulu donner à sa vie l'empreinte austère du malheur. Depuis trois ans, elle étouffait dans son cœur soumis à la croix l'inconsolable sanglot de Rachel. Le sanglot comprimé a fini par briser le cœur de la mère. Elle est allée rejoindre l'ange envolé vers la Patrie.

Lady Langevin n'est plus; mais elle laissera derrière elle autre chose qu'un beau nom gravé sur un marbre. Elle laissera une mémoire bénie, des exemples féconds, des affections fidèles que le temps ne détruira pas; et ceux qui l'ont aimée conserveront, au milieu de leurs angoisses, le souvenir indestructible et l'invincible espérance. — T. C.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU BLÉ (Suite).

Soins à donner au blé pendant sa végétation.—Si l'on veut avoir une bonne récolte de blé il faut en soigner la culture, de même que pour obtenir de beaux animaux il faut les soigner convenablement tant pour la nourriture à leur donner que pour les soins de stabulation et les soins hygiéniques qu'ils exigent, de même que par un bon pâturage à la saison d'été.

Comme le blé est une plante importante de la culture, il faut lui donner tous les soins qu'il exige, au risque d'obtenir une mauvaise récolte et un blé de mauvaise qualité.

Voici les principaux soins qu'il exige :

10. *Le rigolage.*—Le blé aime à trouver dans le sol sur lequel il végète une humidité constante; mais il n'aime pas une humidité trop forte, car ses produits sont nuls quand il est noyé par l'eau. Pour obtenir un bon produit, il faut donner à l'eau un écoulement prompt et facile: pour cela on fait des rigoles, que l'on fait déboucher dans des fossés, dans les parties les plus basses du champ.

La manière d'exécuter ces rigoles est très facile et très prompte. On passe la charrue à deux versoirs dans le terrain que devra occuper la rigole; puis on la

rehausse à la bêche en lui conservant une pente suffisante.

Tous les cultivateurs reconnaissent la nécessité des rigoles, et tous les exécutent avec assez de soin, mais on commet généralement une grande faute dans ce genre d'opération. En faisant ces rigoles la terre qu'on en retire reste généralement sur le bord des rigoles; cette terre ainsi accumulée bouche les raies et s'oppose à l'écoulement de l'eau dans les temps de pluie, il se forme ainsi un réservoir d'eau à l'embouchure de chaque raie, et comme conséquence la végétation du blé en souffre grandement. Un cultivateur intelligent agira autrement. La terre provenant de la rigole sera répandue régulièrement sur la planche voisine, et l'embouchure des raies sera tenue entièrement libre pour donner un écoulement facile à l'eau.

20. *Le roulage.*—Cette opération est exécutée surtout sur les blés d'automne. Lorsqu'arrive le printemps la terre s'est soulevée sous l'influence des gelées et des dégels et alors un grand nombre de tiges sont exposées à l'air. Pour éviter cette perte on roule et l'on tasse la terre le long des plantes; on recouvre les racines complètement en les mettant en contact avec la terre: de cette manière les plantes continuent à végéter avec vigueur, et les intempéries ne leur font aucun tort. Un homme et un cheval conduisent le rouleau. On peut rouler vingt arpents par jour.

30. *Saupoudration du blé.*—Dans les sols très riches, le blé est exposé à verser, c'est-à-dire tomber sur le sol et parfois y périr: cela est dû à ce que la paille du blé est trop faible et que le moindre vent la brise. Pour empêcher le versement du blé, il suffit de donner à la plante une nourriture capable de lui procurer plus de force, c'est pour cela que l'on saupoudre les plantes faibles avec de la suie, des cendres ou de la chaux, parce que ces trois substances ont pour effet particulier de rendre la paille plus forte. Mais on comprend facilement que le saupoudrage n'aura de bons effets que si on l'exécute au temps convenable.

Les grands vents et les fortes pluies qui surviennent lorsque l'épi du blé est sortie de son fourreau occasionnent souvent le renversement, le pbiement de leur tige.

Lorsque l'événement arrive peu après la floraison, la tige se relève souvent, mais jamais lorsque le grain est devenu gros.

Les blés versés ne prennent presque plus d'accroissement, ainsi leurs grains sont plus ou moins retraits, c'est-à-dire ridés. Ce blé ne vaut rien pour être semé, attendu qu'il lève rarement, et que lorsqu'il lève, son produit est faible et de peu de durée.

Souvent ces graines germent, pourrissent, de sorte qu'il faut regarder le versement comme un malheur.

Il est des variétés de blés qui, à raison de la grosseur de leur tige, ou de la petitesse de leur épi, sont moins sujets à verser que les autres. Ce sont ces blés qu'on doit cultiver de préférence dans les lieux non abrités des grands vents.

On doit plus craindre d'avoir des blés versés dans les bonnes terres et dans les terres trop fumées, parce que leur épi y est plus garni de grains.

Les blés somés épais, malgré qu'ils se soutiennent mutuellement, sont plus sujets à être versés, parce qu'ils ont la tige plus grêle par le défaut de lumière suffisante pendant leur végétation.

Quand on calcule la quantité de blé qui est perdue chaque année par l'effet de son versement par les vents ou les pluies, on se demande comment il est possible que les cultivateurs ne prennent pas des précautions pour le prévenir.

Lorsque les blés sont couchés peu avant leur maturité complète, il n'y a souvent qu'une diminution de récolte; mais lorsqu'il s'écoule, comme cela arrive souvent, un mois avant cette époque, les herbes s'élèvent au dessus des tiges, et la perte peut être complète par l'effet de la germination et de la pourriture; la paille même n'est souvent plus bonne qu'à jeter sur le fumier.

Ces circonstances font qu'il est souvent avantageux de couper les blés le lendemain du jour où ils ont été versés, parce qu'ils fournissent un fourrage abondant et d'excellente qualité, et qu'il se développe une repousse qui donne un quart, même quelquefois une demi récolte.

Il est des cultivateurs qui, quand leurs blés ou avoines sont couchés ou hachés par la grêle, les retournent de suite en terre, et sèment en navets.

On assure qu'un cultivateur anglais, ayant eu un champ de blé versé, et craignant d'en perdre la récolte, la fit couper, quoiqu'il n'eût que trois semaines à courir avant la moisson; il le laissa en javelles sur le champ, où il accomplit sa maturité et donna un grain petit, mais de belle couleur et pesant: la paille se trouva bonne. Ce moyen peut réussir s'il ne vient pas de pluies pendant cet espace de temps.

Sarclage du blé.—Assez souvent, trop souvent même, les blés sont infestés de mauvaises herbes. Or toute mauvaise herbe se nourrit au dépend des engrais que nous avions mis pour le blé, lui ôte par conséquent une partie considérable de sa nourriture, puis lui enlève la place qu'il devait occuper, et par conséquent diminue son produit. Toutes mauvaises herbes qui poussent dans un champ est donc une perte pour le cultivateur, et il doit les faire disparaître avec un soin scrupuleux.

Le sarclage des blés n'est pas, il est vrai, un travail facile, car il ne peut se faire qu'en arrachant les mauvaises herbes à la main: ce qui est une opération longue, par conséquent coûteuse. Comme elle est cependant nécessaire, il ne faudra pas la mettre de côté. On arrache donc à la main toutes les mauvaises herbes qui ont atteint une certaine hauteur, comme les chardons, les gratterons, les sénécions, les chicorées, les queues de renard, la montarde, etc.; mais il est inutile d'arracher le chiendent et la marguerite, parce que ces plantes poussent à mesure qu'on les arrache; on détruit ces dernières plantes qu'en imposant au sol ce qu'on appelle "la jachère." On labouré la terre deux ou trois fois par été, et séparant chaque labour par un hersage, afin d'exposer les racines de ces plantes aux rayons immédiats du soleil, seul moyen d'en opérer la destruction.

50. *Le hersage.*—Pendant la saison de végétation, il survient assez fréquemment des pluies suivies d'un soleil ardent; il se forme alors à la surface du sol une croûte très dure qui emprisonne le collet des plantes et fait languir leur végétation. Pour donner de l'essor aux plantes, il faut briser cette croûte; pour cela on fait un hersage énergique avec une forte

herse. Il est bien vrai que quelques plantes de blé seront arrachées, mais celles qui resteront deviendront si vigoureuses, végéteront avec tant de rapidité qu'elles combleront les vides faits par le hersage.

Récolte des grains.—Le temps de la moisson est l'époque la plus importante pour le cultivateur, puisque c'est alors qu'il doit recueillir le fruit de ses travaux. Mais pour faire ce travail il ne doit perdre aucun temps; car la maturation des grains se fait toujours avec rapidité, et s'il ne se presse pas de les récolter et de les mettre à l'abri, il s'expose à des pertes considérables.

Dans les années défavorables, on perd pendant les récoltes près d'un quart du produit et quelquefois au-delà. Malheureusement la saison pendant laquelle la moisson du grain doit se faire est souvent si pluvieuse que l'on perd malgré soi un temps considérable et précieux. Néanmoins, malgré ces contrariétés inévitables, les cultivateurs soigneux trouvent le temps de récolter les grains, de les mettre à l'abri et de les engranger en bon état, tandis que leurs voisins voient ce produit se perdre dans les champs. Les cultivateurs soigneux, qui n'éprouvent aucune perte, adoptent et mettent en pratique un moyen facile. Ils considèrent chaque jour de beau temps comme devant être suivi d'une journée de mauvais temps. "Aujourd'hui, disent-ils, il fait beau, demain il fera mauvais; serrons le grain sec et mettons en quinquants celui qui ne l'est pas; abattons pas plus de tiges qu'il ne le faut." Voilà tout le secret de leur succès; mais en même temps ils sont soigneux partout. Ils ne laissent rien au hasard; tout est prévu longtemps d'avance; ils ont engagé le nombre d'ouvriers nécessaires pour faire la moisson; ils ont calculé l'étendue de grains qu'ils ont à récolter; ils y mettent un nombre de bras suffisant, mais pas plus considérable qu'il le faut; ils ont mis leurs voitures et leurs harnais en bon état de service: pour cela ils les ont visités et leur ont fait subir les réparations nécessaires. Enfin, comme très souvent on réussit à ne sauver un très grand nombre de gerbes que par la rapidité du charroyage, ils prennent le cas où ils seraient obligés de fatiguer les animaux pour éviter une pluie. Dans ce but, ils visitent les chemins par lesquels les voitures devront passer; ils les aplânnissent et rendent ainsi les transports faciles.

Cette prévoyance devrait être employée par tous les cultivateurs qui ont intérêt à faire leurs travaux de charroyage dans les meilleures conditions possibles, car par elle ils conserveront à leurs produits toutes leurs qualités et leur quantité.

Afin de se pourvoir de bons ouvriers, il faut les bien payer. On ne doit pas être prodigue à leur égard, mais leur donner un prix raisonnable, en suivant autant que possible les habitudes de la localité. Ainsi quelquefois on donne pour salaire la semence du grain récolté. Cette habitude est mauvaise, et on devrait travailler à la faire disparaître, car par ce moyen on paye parfois trop cher et d'autres fois pas assez cher. On paye aussi tant l'arpent en argent: par ce moyen on est assuré de ne payer qu'en proportion de l'ouvrage fait. En troisième lieu, on paye tant par jour: dans ce cas, l'ouvrage marche moins vite, mais l'ouvrage est mieux fait. On devra alors exercer une surveillance plus active. —(A suivre).

Liste des prix accordés à l'Exposition de la Société d'horticulture du Comté de l'Islet.

Nous sommes en retard pour la publication de cette liste qui nous a été transmise par M. le Secrétaire-Correspondant de cette association. Cette exposition eut lieu le 28 septembre dernier, à St-Jean-Port-Joli. Nous en parlerons d'une manière toute particulière lorsque nous traiterons de l'importance qu'il y a de se livrer à la culture des fruits, dans notre Province.

Pour la plus belle collection de pommes canadiennes provenant de semis, pas moins de six de chaque espèce.—1er Prix, Asselme Caron; 2e, Lavis Charretier; 3e, Arthur Talbot; 4e, Auguste Leclerc; 5e, P. G. Verrault; 6e, Léandre Desrosiers.

Pommes de Sibérie (pommettes), pour la plus belle collection, pas moins de douze de chaque espèce.—1er prix, Auguste Leclerc; 2e, Arthur Talbot; 3e, Ls Lapointe.

Pour la plus grande quantité de belles et bonnes pommes récoltées cette année sur un seul arbre, montre d'un demi mètre avec certificat constatant la quantité.—Prix: Arthur Talbot.

Pour la plus belle collection de belles et bonnes pommes étrangères, montre de six de chaque espèce.—1er prix, Auguste Dupuis; 2e, Dr N. Dion; 3e, P. G. Verrault.

Pour la plus grande collection, faite par un ou plusieurs membres de la société, de pommes récoltées en dehors du comté, de variétés cultivées avec profit et recommandées par les sociétés d'horticulture de cette Province. Les noms de chaque variété devront être écrits et attachés à la montre qui sera d'au moins de six pommes de chaque espèce.—Prix: Auguste Dupuis.

Pour les plus belles poires.—Prix: Dites Dionne, St Roch.

Pour les meilleures prunes blanches canadiennes, se reproduisant par repoussons.—1er prix, Thomas Pouliot; 2e, Dr Roy; 3e, P. G. Verrault; 4e, Louis Chrétié.

Pour les meilleurs prunes blanches se reproduisant par repoussons.—1er prix, Ths Pouliot; 2e, Louis Charretier; 3e, Alexis C. Pelletier; 4e, Léandre Desrosiers.

Pour les plus belles prunes provenant d'arbres importés.—1er prix, Auguste Dupuis; 2e, Onéz. Giasson.

Pour les plus belles six grappes de raisin récolté par le compétiteur.—1er prix, Dr N Lavoie; 2e, Ths Pouliot; 3e, Révd M Dufour; 4e, Alex. C. Pelletier.

Pour la plus belle collection de fleurs et plantes, feuilles variées ou panachées, en pots, boîtes ou paniers.—1er prix, Dame Ths Pouliot; 2e, Dame Ang. Dupuis; 3e, Dame Saluste Roy; 4e, Révd M. Laguenx.

Pour les plus belles fleurs coupées, en bouquet.—1er prix, Dame Ang. Dupuis; 2e, Dame Ths Pouliot; 3e, Dame P. G. Verrault; 4e, Révd M. Laguenx.

Vin fabriqué avec les fruits récoltés par le compétiteur, sans alcool; montre une bouteille. Le mode de fabrication devra être fourni par écrit et attaché sur chaque échantillon.—1er prix, Arthur Talbot; 2e, Ths Pouliot; 3e, Thadée Francoeur; 4e, Aug. Dupuis.

Pour le plus beau choix de légumes, montre de pas moins d'un minot, comportant trois ou quatre échantillons de chaque espèce.—1er prix, Dr Lavoie; 2e, Thadée Francoeur; 3e, Dr Roy; 4e, Lévis Charretier; 5e, Eug Casgrain.

Pour la meilleure ruche d'abeilles.—Prix: Louis Lapointe.

Pour la plus grande quantité d'arbres fruitiers plantés, en rapport ou non, pépinières et plantations déjà primées exceptées.—1er prix, P. Th. Dupont, 90 plants; 2e, Thadée Francoeur, 60 plants.

Pour décorations de la Salle d'Exposition, en fleurs et verdure.—1er prix, Dame P. G. Verrault; 2e, Dame Saluste Roy.

Pour les 12 plus beaux plants de pruniers blancs (canadiens), bien faits, avec belles racines. Les plants devront être frais, bien arrachés et deviendront la propriété du membre de la Société qui offre le prix suivant.—Prix: Lévis Charretier.

Liste des prix accordés à l'exposition du Cercle Agricole St-Isidore, tenue à St-Agapit, comté Lotbinière, le 16 octobre 1882.

Jument poulinière, pour la meilleure avec son poulain.—Prix: Augustin Roussseau.

Poulin, les plus beaux.—1er prix, Louis Olivier; 2e, J. B. Aubin.

Bœufs de travail, la plus belle paire.—1er prix, Onésime Pâquet; 2e, Ambroise Simoneau; Louis Olivier; Mention honorable: Ignace Samson.

Taureau le plus beau.—1er prix, Olivier Pâquet; 2e, Augustin Rousseau; 3e, Julien Croteau.

Vaches (la meilleure vache à lait).—1er prix, Amable Côté; 2e, Théodore Pâquet; 3e, Flavien Fréchette; Mention honorable: Ignace Samson, Flavien Carrier, Benjamin Demers.

Les plus belles taurces de 2 ans.—1er prix, Amable Côté; 2e, Isaïe Sévigny; 3e, Olivier Pâquet.

Les plus belles taurces de 1 an.—1er prix, Gabriel Lemieux; 2e, Flavien Carrier; 3e, Flavien Demers; Mention honorable: Augustin Hallée.

Le plus beau veau de l'année.—1er prix, Benjamin Demers; 2e, Augustin Hallée.

Moutons: les meilleures mères, brebis.—1er prix, Evangeliste Demers; 2e, J. B. Moffat; 3e, Olivier Pâquet; Mention honorable: Charles Fréchette.

Le plus beau bélier de l'année.—1er prix, Evangeliste Demers; 2e, Ambroise Simoneau; 3e, Augustin Rousseau; Mention honorable: Isaïe Demers.

Les plus belles agnelles de l'année.—1er prix, J. B. Moffat; 2e, Théodore Pâquet, 3e, Ambroise Simoneau; Mention honorable: Isaïe Demers, Evangeliste Demers.

Les plus beaux cochons au-dessus 1 an.—Prix: Flavien Demers.

Les plus beaux cochons de l'année.—1er prix, Augustin Rousseau; 2e, Ambroise Simoneau; 3e, Gabriel Lemieux; Mention honorable: Olivier Pâquet, François Pâquet, Charles Fréchette.

Les plus belles poules.—1er prix, Flavien Croteau; 2e, Louis Côté; 3e, Charles Fréchette.

Prairies, le plus beau champ.—1er prix, Rômi Croteau; 2e, Gabriel Lemieux.

Foin.—1er prix, Stanislas Bergeron; 2e, Louis Olivier; 3e, Lazare Fortier; Mention honorable: Rômi Croteau, Modeste Bergeron, Théodore Pâquet.

Blé.—1er prix, François Demers; 2e, Augustin Rousseau; 3e, Joachim Dumont; Mention honorable: Louis Olivier, J. B. Bergeron, Modeste Bergeron.

Avoine.—1er prix, Evangeliste Demers; 2e, Joseph Gosselin; 3e, Augustin Rousseau; Mention honorable: Joachim Dumont, Flavien Croteau, J. B. Bergeron.

Pois.—1er prix, Modeste Bergeron; 2e, Charles Dutil; 3e, Ignace Samson; Mention honorable: Evangeliste Bergeron, Flavien Croteau, Gabriel Lemieux.

Orge.—1er prix, Louis Baron; 2e, François Demers; 3e, Joseph Gosselin; Mention honorable: F. X. Cayer.

Sarrasin.—1er prix, Isaïe Sévigny; 2e, Charles Fréchette; 3e, Charles Dutil.

Seigle.—1er prix, Rômi Croteau; 2e, J. B. Gosselin; 3e, Augustin Rousseau.

Blé d'Inde.—1er prix, Modeste Bergeron; 2e, Gabriel Lemieux; 3e, Olivier Pâquet.

Lin.—1er prix, Stanislas Bergeron; 2e, Olivier Pâquet; 3e, Evangeliste Demers; Mention honorable: Théodore Pâquet, François Pâquet.

Pommes de terre.—1er prix, Charles Fréchette; 2e, Charles Dutil; 3e, Modeste Bergeron; Mention honorable: Evangeliste Demers, Flavien Croteau.

Navets.—Prix: Stanislas Bergeron.

Carottes.—1er prix, Théodore Pâquet; 2e, Stanislas Bergeron; 3e, Evangeliste Demers; Mention honorable: Charles Fréchette.

Betteraves à sucre.—1er prix, Evangeliste Demers; 2e, Théodore Pâquet; 3e, Stanislas Bergeron.

Choux.—1er prix, Flavien Demers; 2e, Evangeliste Demers; 3e, Louis Olivier; Mention honorable: Théodore Pâquet.

Tubac.—1er prix, Isaïe Sévigny; 2e, Olivier Pâquet; 3e, François Demers; Mention honorable: J. B. Bergeron, Louis Olivier, Stanislas Bergeron.

Oignons.—1er prix, Dominique Béland; 2e, Flavien Croteau; 3e, Louis Côté; Mention honorable: Evangeliste Demers, Stanislas Bergeron.

Terre neuve.—1er prix, Stanislas Bergeron; 2e, Jean Palletier; 3e, François Demers; Mention honorable: Julien Croteau, Lazare Fortin, J. B. Bergeron.

Beurre.—1er prix, Evangeliste Demers; 2e, Octave Montminy; 3e, Flavien Croteau; Mention honorable: Charles Fréchette, Modeste Lafrance, Ignace Samson.

Toile du pays.—1er prix, Mme Modeste Bergeron; 2e, Mme Olivier Pâquet; 3e, Mme J. B. Aubin; Mention honorable: Mme Benjamin Demers.

Grosse étoffe.—1er prix, Mme Ambroise Simoneau; 2e, Mme François Pâquet; 3e, Mme Isaïe Demers; Mention honorable: Mme Gabriel Lemieux.

Petit étoffe.—1er prix, Mme Joseph Flammand; 2e, Mme François Fréchette, 3e, Mme Evangeliste Demers; Mention honorable: Mme Noé Rousseau, Mme Ambroise Simoneau.

Flanelle.—1er prix, Mme Joseph Vermette; 2e, Mme François Baron.

Laine filée.—1er prix, Mme Modeste Lafrance, 2e, Mme Marie Croteau.

Couvre-pieds.—1er prix, Mme Pierre Normand; 2e, Mme Olivier Pâquet; 3e, Théo-phore Sévigny; Mention honorable: Mmes Modeste Bergeron, Modeste Lafrance, François Pâquet.

Ouvrages en tricot.—1er prix, Mme Louis Demers; 2e, Mme Marie Côté; 3e, Mme Octave Fréchette; Mention honorable: Mmes Dr G. Casgrain J. B. Bergeron Joseph Vermetts.

Labour d'automne.

Voici les principaux avantages que l'on obtient par le labour d'automne:

1o. En automne, l'attelage étant devenu enduroi à l'ouvrage pendant l'été, est plus vigoureux et mieux préparé au travail que dans le printemps et l'autre ouvrage de ferme presso moins, pour le temps, et l'attention, que dans ce temps-là. Faites tous les labours qu'il vous est possible de faire en automne, car l'ouvrage du printemps donnera beaucoup d'emploi au cultivateur et à ses attelages, à charroyer le fumier, labourer sur le travers, cultiver, herser, etc.

2e. En automne les terres basses et humides sont généralement en meilleure condition pour le labour que dans le printemps. Nous disons généralement, pour cette raison, que les terres basses et humides sont certainement humides, à présent. Néanmoins, nous ne pouvons pas espérer un meilleur état très à bonne heure l'année prochaine, et si elles sont labourées comme elles doivent l'être, les terres humides souffriront peu de l'eau pendant l'hiver.

3o. Les sols tenaces et pesants, labourés en automne, souffrent, par l'action de l'eau et de la gelée, une plus grande décomposition, l'argile se pulvérise et s'émiette, et les terres grasses et le gazon ont le même avantage.

4o. Les gazons pesants et compacts peuvent être mieux défrichés en labourant dans l'automne—leurs racines sont plus faciles à fuir mourir, et bien moins sujettes à reprendre que quand elles sont labourées dans le printemps. La tourbe est mieux préparée, par son état plus avancé de décomposition, pour l'usage des récoltes qui y sont semées.

5o. Le labour d'automne dérango les "arrangements d'hiver" des nombreux vers et insectes, et doit en détruire un grand nombre, ainsi que leurs œufs et leurs larves. Ceci est un avantage mineur, mais il est bien digne de considération, surtout sur les terres infestées par les insectes de toutes sortes.

Les principales objections au labour d'automne sont celles-ci:

1o. La perte de cet état friable, perméable à l'air et à l'humidité, et la consolidation du sol par une exposition au temps changeant et pluvieux. Ceci sur des sols légers, est une très sérieuse objection au labour d'automne.

2o. La perte des matières végétales et de leurs gaz quand elles se décomposent, est un autre désavantage.

Ce dernier n'est qu'une perte légère, si l'on fait l'ouvrage tard en automne, mais souvent, sur les pentes de hauteurs, une grande partie de matière organique soluble est lavée et emportée par les grosses pluies de l'hiver et du printemps. Le sol est aussi consolidé par les mêmes influences. Les gazons pesants ainsi situés souffrent moins de dommages que les gazons légers ou les chaumes.

Les avantages et désavantages de cette pratique peuvent être à propos suivis par de courtes directions pour faire l'ouvrage.

10. Faites le de la meilleure manière.

20. Mettez les terres basses en couches étroites, et faites des sillons et des fossés de travers suffisants pour emporter de suite l'eau qu'il y a à la surface. Ceci obviendra à une grande objection au labour d'automne.

30. Labourez profondément et faites des sillons étroits—ceci assurera mieux l'action des influences améliorantes de la gelée sur le sol. Une surface grossière est meilleure qu'une surface unie pour cette fin.

Le pillage chez les abeilles.

Il y a deux sortes de pillage : le pillage *latent* et le pillage *actif*. Le premier échappe facilement à l'apiculteur, parce qu'il se fait presque insensiblement ; le deuxième se fait avec violence et quelquefois même avec combat. Le pillage latent est occasionné par la faiblesse d'une colonie. Le matin, quand les ruches vigoureuses et alertes se mettent à la recherche de sources à miel, les colonies faibles sont encore agglomérées sur le nid à couvain, pour lui procurer la chaleur voulue ; leurs gardiennes ne se présentent que fort tard au guichet, pour le défendre contre les rôdeuses. Aussi celles-ci ne négligent pas d'y entrer avec la même hardiesse que si c'était leur propre ruche. Ces allures hardies et assurées trompent l'apiculteur : il prend les pillardes pour les abeilles de la ruche faible. Pour s'assurer s'il y a pillage, il faut voir si le matin ou à la nuit tombante, des abeilles, alourdies par le miel, sortent des ruches faibles. Dans ce cas, on n'a qu'à prendre une de ces abeilles et la presser entre ses doigts ; immédiatement elle dégorgera le miel volé. Pour délivrer la ruche ainsi pillée des voleuses, il faut :

10. Lui donner le soir un bon rayon de couvain mûr (sans abeilles), afin de procurer du renfort à sa population ;

20. L'enlever ensuite du rucher et l'enfermer dans un endroit sombre, pour ne lui donner la liberté que cinq à huit jours après, vers midi, lorsque les gardiennes sont à leur poste, pour prendre la défensive contre de nouvelles rôdeuses qui peuvent se présenter.

Le pillage actif est provoqué :

10. Par des opérations où on laisse couler le miel ;

20. Par de longues manipulations en plein air, permettant aux abeilles des ruches voisines de pénétrer dans la ruche ouverte ;

30. Par des ruches orphelines qui négligent de placer des gardiennes au guichet ;

40. Par un nourrissage qui se fait le jour. Plus il y a rareté de récoltes, plus les abeilles sont portées au pillage. Au printemps et en automne, on voit continuellement rôder des pillardes autour des ruches,

essayant de pénétrer dans celles qui ne sont pas bien gardées. Comme elles ne s'y hasardent qu'avec précaution, on les connaît facilement à leurs allures timides, et à leur vol incertain. Quand les rôdeuses sont parvenues à entrer dans une ruche et à s'y gorger de miel, elles reviennent bientôt avec du renfort. Une ruche populeuse a de suite raison de ces voleuses, mais une faible court risque d'être pillée de fond en comble, si l'on ne vient pas à son secours. À cet effet, on commence par rétrécir le guichet avec des chiffons, pour ne laisser qu'un petit passage. Si ce moyen ne suffit pas, on enferme la ruche pillée pendant quelques jours dans un endroit obscur, on met ensuite une ruche vide à sa place pour tromper les voleuses et l'on rétrécit les guichets des ruches voisines, afin que celles-ci puissent mieux se défendre, si elles sont attaquées à leur tour. Quand c'est une ruche du même rucher qui pille, on la permute avec la ruche pillée. Pour découvrir la ruche qui pille, on poudre les pillardes avec de la farine et l'on cherche à découvrir la ruche à laquelle elles apportent leur butin. — *L'Apiculteur.*

La chaux comme moyen d'activer la végétation des arbres fruitiers.

Un correspondant du *Rural World* écrit ce qui suit : Nous avons observé, l'année dernière, qu'un arbre planté dans le voisinage de notre maison, et qui pendant plusieurs années végétait lentement, a poussé d'une manière étonnante, sans pouvoir jusque là en expliquer la cause. Après en avoir examiné attentivement le sol, nous avons découvert qu'il contenait une quantité de chaux qui avait été déposée accidentellement au pied et tout autour de l'arbre. Profitant de cette expérience involontaire, j'achetai douze minots de chaux, et j'en répandis un demi minot autour de chaque arbre de mon verger. En employant ainsi la chaux, non-seulement les arbres poussèrent plus vigoureusement, mais la qualité des fruits était de beaucoup meilleure. Cette application de la chaux est surtout avantageuse dans un sol où il y a surabondance de matières végétales.

Choses et autres.

Commerce de bétail.—La production du bétail qui, il n'y a pas longtemps encore, était considérée comme nulle au Saguenay, progresse avec tant de rapidité qu'elle commence à attirer l'attention des commerçants. Un cultivateur de Sainte-Anne du Saguenay, venu à Québec, ces jours derniers, nous disait qu'il avait vu, le jour de son embarquement, à bord du bateau à vapeur, 40 têtes de gros bétail que l'on apportait au marché de Québec. Il croit d'après des calculs approximatifs, que la valeur du bétail transporté du Saguenay au marché de Québec, cette saison, atteindra au moins le chiffre de \$400,000. Quant à la récolte, il nous dit qu'elle est considérée comme bonne dans tout le Saguenay. — *Journal de Québec.*

Produits de la ferme.—Malgré les récoltes abondantes que nous avons eues, spécialement en foin et en avoines nous ne devons pas nous attendre à voir notre marché en baisse. En général les fermiers du district de Québec ont 50 p. c. de plus de foin dans leurs granges cet automne, qu'ils n'en ont besoin pour leur propre usage. Cet encombrement ou du moins ce surplus n'a aucune influence sur les prix qui sont maintenus fermes par la présence de plusieurs acheteurs américains qui expédient de grandes quantités de foin canadien aux États-Unis. Les pommes de terre valent de 50 à 60c le minot, et hausseront certainement cet hiver, à moins que de grandes quantités ne nous arrivent d'autres marchés.

Beurre.—Lourd et plus bas en prix. Les fermiers désirent vendre, mais les expéditeurs se retirent. Quelques ventes ont eu lieu pendant la semaine de 24 à 24½c pour crémeries et les meilleures beurrieres de 21 à 22c. Les qualités moyennes se cotent de 14 à 17½c. Nous aurons des prix beaucoup plus bas avant de mettre en mouvement les qualités considérables en magasin. La fabrication est très forte, car beaucoup de lait employé à faire du fromage est maintenant utilisé en beurre.

Fromage.—Est à peu près ferme. La demande pour l'exportation n'est pas considérable. Quoique les avis d'Angleterre soient plus fermes et les prix en hausse. On demande ici un prix qui ne permet pas l'exportation. Les ventes de cette semaine ont été faites à 11, 11½ et 11¾ pour fromage de septembre. 10½ à 11c pour octobre et 9½ à 10¾ pour août, les qualités inférieures 5 à 8½c par livre.

Le saindoux est plus haut en prix : saindoux on seaux, 15 à 15½; en tincte, 16 à 16½. Lard salé ferme aux prix de la semaine dernière.—*Moniteur du Commerce.*

—Le 10 Septembre 1872, un homme en arrêtait un autre près d'un arbre solitaire, se dressant au milieu d'une prairie du Texas " Je crois que cet endroit serait bon pour former le centre de la grande-rue." De ce point on n'apercevait aucune maison, dans quelque direction que ce soit. L'arbre solitaire est aujourd'hui au centre de la rue principale de Denison, une ville de 7,000 âmes.—*Moniteur du Commerce.*

RECETTES

Cheval pris des épaules.

Il arrive trop communément, principalement aux cultivateurs, de rentrer leurs chevaux à l'écurie sans autres précautions que celles de leur donner à boire et à manger, et sans faire attention s'ils sont ou non en sueurs. S'il arrive qu'on les renne à l'écurie beaucoup trop échauffés et tout en sueurs, si on les laisse reposer ailleurs que dans l'écurie assez longtemps pour qu'ils se refroidissent, et sans les bouchonner et les couvrir, la transpiration, coulant de l'épaule le long des membres, s'y refroidit et cause cette maladie. On est alors tout étonné, quelques heures après, quand on retourne à l'écurie, de voir l'animal ne plus pouvoir bouger, et remuer seulement l'un ou l'autre des deux jambes de devant.

Certains cultivateurs nomment cette affection : *fourbure du train de devant*, et saignent eux-mêmes le cheval ou le font saigner par une personne qui n'en sait pas plus qu'eux dans l'art vétérinaire. Par l'effet de cette saignée, et de médicaments plus ou moins ridicules, ils ne font qu'aggraver la maladie, quand ils ne la rendent pas incurable.

Symptômes.—On reconnaît qu'un cheval est pris des épaules, à la raideur des membres, à la difficulté de les mouvoir et au mieux apparent qu'on aperçoit quand on le fait marcher pendant une demi-heure. A mesure que le cheval marche, ses jambes se dégonflent, et quand on le rentre à l'écurie, il est difficile de s'apercevoir s'il en est atteint, mais quelques minutes de repos suffisent pour lui rendre la commotion extrêmement difficile.

Dans cette maladie, le cheval a les pieds douloureux, ils s'attèrent et se resserrent facilement, et l'animal en est bien souvent estropié, quand on ne le traite pas convenablement. Quand on s'aperçoit du mal, il faut de suite défermer le cheval, lui parer les pieds, et lui appliquer en dessous des cataplasmes en son, bien chauds; les renouveler cinq ou six fois le premier jour; deux ou trois fois le second jour, le bouchonner plusieurs fois par jour par tout le corps, mais principalement sur les parties malades.

Cette opération terminée, on couvre le cheval et on frictionne les membres affectés, six fois le 1er jour et trois fois le second, jusqu'à parfaite guérison, de la manière suivante : On prend deux poignées de fleur de sauroon que l'on fait bouillir dans six pintes de vin rouge, pendant quinze à vingt minutes; on passe le tout au travers d'un linge, et on ajoute à cette décoction deux pintes de whisky camphré; il faut ensuite remuer le tout et couvrir le vase hermétiquement.

Quand on fait les frictions, on prend dans un vase la quantité voulue. Il est urgent de ne pas laisser refroidir les frictions sur les membres: à cet effet, il faut frotter jusqu'à ce que les poils soient presque secs. S'il survient de l'amélioration, il faut purger le cheval deux fois, pour empêcher une

rechute toujours dangereuse, les humeurs étant encore de plus mauvaise nature qu'auparavant.

Obstruction du lait chez une vache.

Les vaches nourrices sont exposées à l'engorgement du pis il faut dans ce cas leur donner une nourriture et des lavements très-rafratchissants; traire souvent les mamelles engorgées, et frictionner, trois ou quatre fois par jour, la partie enflammée avec de la craie délayée dans du vinaigre. S'il se formait un abcès, il faudrait le graisser avec du vieux oïg plusieurs fois par jour, et l'ouvrir, quand on le jugerait mûr, avec un bistouri ou tout autre instrument tranchant. Nous soignons habituellement au début d'une inflammation de ce genre. Il serait plus à propos de purger l'animal.

Crevasses aux mamelons de la vache.

Les crevasses qui se forment aux mamelons de la vache doivent être graissées avec du cêrat (mélange de cire et d'huile d'olive). On peut d'abord bassiner avec de l'urine d'homme, cela a souvent suffi.

BREVETS! Nous continuons à agir comme solliciteurs de Brevets, Caveats, Marques-de-Commerce, Droits de Propriété Littéraire, etc., pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons acquis TRENTE-SIX ANNÉES D'EXPERIENCE.

Aucun paiement n'est requis pour l'examen des modèles et dessins. Avis par la maille gratis.

Les brevets obtenus par notre concours sont publiés dans le SCIENTIFIC AMERICAN, qui a la plus grande circulation et le plus influent des journaux de ce genre publiés dans le monde entier. Chacun comprend les avantages d'une semblable annonce.

Cette grande et belle publication HEBDOMADAIRE à \$3.20 d'abonnement par année est reconnue comme le meilleur journal qui existe, dévoué à la science, aux mécaniques, aux inventions, aux travaux d'ingénieurs et au progrès de la science industrielle. 10 CENTS le numéro.

En vente chez les marchands de journaux.

Addresser : MUNN & CIE, solliciteurs de brevets, éditeurs du SCIENTIFIC AMERICAN, 261, Broadway, New-York. Des livrets concernant les brevets, sont envoyés gratis de port.

2 Novembre 1882.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska.

Avis public est par les présentes donné à tous les membres de cette compagnie que par une résolution en date du 12 octobre courant, il a été imposé une taxe ou répartition de 10 par cent sur tous les billets de dépôt en force depuis l'établissement de cette compagnie, jusqu'au 1er janvier 1879, et de cinq par cent sur ceux en force depuis le 1er janvier 1879 au 1er septembre 1882. Et ce, pour rencontrer les dépenses et les pertes de la dite compagnie jusqu'au 3 octobre courant, et aussi pour former un fonds de réserve.

Le paiement de cette imposition est actuellement requis pour être versé au Bureau du Trésorier de la Compagnie en la ville de St-Germain de Rimouski, sous trente jours du présent avis.

Par ordre,

F. F. ROULEAU,
Secrétaire.

Rimouski, 17 octobre 1882.
26 octobre 1882.